

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 10 AVRIL 2024 **à 18H00**

L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril, le comité syndical convoqué le 3 avril 2024 s'est réuni au siège du SIVOM à Rieux, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur ESQUIROL Jean Marc.

PRÉSENTS : M. MANFRIN Jean-Marc, M. ROSELLO José, M. MURCIA Christian, Mme JEAN Sophie, M. DELCROIX Bernard, M. ESQUIROL Jean-Marc, M. BABY Jacques, M. NAYLIES Charles M. JOSSE Miguel, M. CHALDUC Jean, Mme VIDAL Marie-Françoise, M. CAZAUX Jean-Michel, Mme MASSE Magali, M. LEFEBVRE Patrick, M. CORNET Olivier, M. MASSIP Cyril, M. CAILLET Pierre, M. DEJEAN Michel, M. DEVIC Jean-Marc, M. CARON-JOURDA Yves, M. ALVADO Régis, M. SANTA-CRUZ Roger

ABSENTS, EXCUSES : M. DEGA Gilbert, M. VOISIN Nicolas, Mme PORQUERAS Carole, Mme VEZAT-BARONIA Maryse, M. CHAGNE Patrick, M. PERSILLON Cyrille, Mme SEGALA Laetitia (pouvoir donné à M. CARON-JOURDA)

Secrétaire : M. MAFRIN Jean-Marc

N° 1 Compte rendu du précédent comité syndical du 13.03.2024

Pas de remarque sur ce compte rendu.

Avis favorable à l'unanimité

N° 2 Affectations des résultats

Le Président rappelle qu'il convient d'affecter les résultats des comptes administratifs et de gestions, votés lors du comité précédent.

Avis favorable à l'unanimité

N° 3 Fiscalité 2024

Le Président présente la répartition de la fiscalité par commune basée sur le projet proposé lors du précédent comité, document envoyé avec la convocation.

Après débat et explications :

Avis favorable à l'unanimité

N° 4 Présentation et vote des budgets 2024

Le Président présente les budgets, ces derniers ayant été élaborés en prenant compte des principes du Débat d'Orientation Budgétaire et en partenariat avec la Trésorerie. Le Président tient à informer de la disponibilité et de l'écoute de M. BINET nouveau trésorier.

BUDGET GENERAL

Fonctionnement (recettes et dépenses) 2 216 500,00€

Investissement (recettes et dépenses) 1 470 900,00€

Rien de notable à signaler. Il rappelle que les montants budgétaires ne sont pas le reflet de la trésorerie.

BUDGET SAAD

Fonctionnement (recettes et dépenses) 1 261 937,10€

Investissement (recettes et dépenses) 2 010,00€

Le service est en déficit depuis 2014.

Après plusieurs échanges avec le CD31 et un travail sur la productivité, ils ont accepté une augmentation du coût horaire plafonné à 23,66€ mais ne prennent pas en compte l'augmentation du nombre de bénéficiaires et l'inter vacation (en partie prise en charge par la fiscalité).

BUDGET SSIAD PA

Fonctionnement (recettes et dépenses) 1 628 735,19€

Investissement (recettes et dépenses) 41 034,18€

Les budgets SSIAD ont été élaboré sans connaître les dotations de l'ARS. Une fois ces données connues, des décisions modificatives seront à prendre.

Il n'y a pas eu de nouveaux échanges avec la CCV concernant la prise de compétence. Un agent vient d'être embauché pour effectuer un état des lieux.

BUDGET SSIAD PH

Fonctionnement (recettes et dépenses) 49 903,45€

Investissement (recettes et dépenses) 51 782,30€

BUDGET SSIAD ESA

Fonctionnement (recettes et dépenses) 311 813,46€

Investissement (recettes et dépenses) 23 631,56€

BUDGET HALTE REPIT

Fonctionnement (recettes et dépenses) 26 000,00€

BUDGET RESTAURATION

Fonctionnement (recettes et dépenses) 1 184 459,40€

Investissement (recettes et dépenses) 40 187,97€

Le service accuse un déficit depuis 12 ans.

Une réunion avec le directeur d'exploitation de SCOLAREST est prévue mardi 23 avril 2024 à 10h30.

Plusieurs points seront abordés :

- L'avenir du service suite à la demande du SIVOM sur la faisabilité ;
- Les promesses du cahier des charges non tenues et la loi Egalim pas respectée.

Monsieur Cazaux précise que dans les années à venir il faudra rendre des comptes sur le respect de la loi.

BUDGET SERVICE TECHNIQUE

Fonctionnement (recettes et dépenses) 427 000,00€

Investissement (recettes et dépenses) 67 000,00€

BUDGET STRUCTURES TOURISTIQUES

Fonctionnement (recettes et dépenses) 271 000,00€

Investissement (recettes et dépenses) 42 000,00€

BUDGET COVIPRO

Fonctionnement (recettes et dépenses) 37 000,00€

Investissement (recettes et dépenses) 130 680,82€

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

Fonctionnement (recettes et dépenses) 67 900,00€

Investissement (recettes et dépenses) 26 604,00€

Une loi a été votée permettant de transférer la trésorerie d'un budget photovoltaïque d'une collectivité au budget général mais le décret d'application n'a pas été publié.

Ce budget pourrait permettre de mener un projet d'ombrières, ... Réflexions à venir.

Avis favorable à l'unanimité pour l'ensemble des budgets

Avant de passer au prochain point à l'ordre du jour, le Président informe :

- Les compromis de ventes ont été signés pour un terrain constructible à Bax et la petite parcelle en bas du village ;
- Monsieur ADOUIN s'est rétracté pour l'achat de la villa Brunis qu'il occupe ;
- Une offre est en cours pour la deuxième villa Brunis, en attente.

N° 5 Questions diverses

SAAD

Le Président propose l'application d'un tarif kilométrique pour les déplacements de l'usager avec l'aide à domicile ou à la demande de 0,40€ / kilomètre.

Avis favorable à l'unanimité

Manifestations festives 2024

Un mail a été envoyé aux communes afin d'organiser une réunion avec les responsables pour les manifestations festives. Deux dates étaient proposées. Suite aux retours, le Président informe qu'elle aura lieu mercredi 24 avril 2024 à 18h00.

N° 6 Echanges sur la situation et le devenir du SIVOM

Monsieur Lefebvre qui a pris la parole lors de la présentation du budget restauration, soutient la position du Président de garder les services du SIVOM qui s'autofinancent jusqu'à la fin des emprunts.

Le Président souhaite que chacun s'exprime ; le débat s'engage : il ressort que l'ensemble des délégués approuve cette analyse

Une décision par la CCV devrait être prise pour la compétence médico-sociale d'ici la fin de l'année (embauche d'un chargé de mission).

Concernant la restauration, l'ensemble des délégués est d'accord pour qu'elle soit totalement déléguée à un prestataire, chaque commune reprenant la compétence.

Fin de séance à 20H00.

